

LE CARILLON

HEUGNES



Sommaire

	Page
Le mot du Maire	1
Cantine scolaire	2
Le 15 Août	2
Familles Rurales - Choucroute et dessert	2
Signalisation des lieuxdits	3
Lieux et lieuxdits - Sens	3
De l'eau à Heugnes et ailleurs	4-6
Au Conseil Municipal	7
Avis	8
Grand Prix C.Fenioux	8
A.S Heugnes	8
État civil	8

Le Billet du Maire

La restructuration foncière est entrée dans sa phase « prise de possession des nouvelles parcelles ». Le dossier travaux connexes est bouclé et accepté. L'appel d'offres va intervenir dans les semaines à venir, les travaux étalés sur trois mois devraient normalement se dérouler durant le premier trimestre 99.

Le schéma directeur d'assainissement sera établi par la société VECTRA de Buzançais. L'étude va se réaliser durant les mois à venir. Vous recevrez dans un premier temps un questionnaire concernant votre installation d'assainissement que vous devrez remplir le plus objectivement possible.

Une opération signalisation de hameaux et lieuxdits ainsi qu'une numérotation des habitations dans les villages seront mises en place également cet hiver. Dans tous ces domaines le Conseil Municipal attend de vous une étroite collaboration.



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'ASSOCIATION CANTINE SCOLAIRE D'HEUGNES

Le mardi 1er septembre 1998 à 20h30 en la salle de la mairie, s'est tenue l'Assemblée Générale de l'Association, sous la présidence de Monsieur le Maire. Assistaient à la réunion les membres du bureau: Mr Tixier, vice-président, Mr Vandebossche, secrétaire-trésorier, Mme Caillet, Mr Lambert, représentants des parents, Mme Soudet, cantinière, Mme Denisot, Mr Blancheton, membres de la commission scolaire étaient excusés ainsi que Mme Rabier Michel, Déléguée Départementale de l'Éducation Nationale. Mmes Bonneau Laurent, Imbert Michèle, Prot, Verdier, Vollereau, Guilpain, Grelet, Dusart, Billot, Rabier Daniel ainsi que Mrs Imbert Jean-Bernard et Lebreuil, membres de l'Association.

Le président accueille les participants et se félicite de la présence de plus de 15 familles.

Il est alors fait lecture du rapport financier dressé par le secrétaire-trésorier.

Compte chèque postal: 963,85 frs
En caisse (paiements retard): 484 frs
Reste à encaisser: subvention ONI-LAIT 3ème trimestre 373,328 frs
Total: 1821,13 frs

Livret A La Poste- Répartition au 1.9.1998:

cantine: 15 298,98 frs
Parents d'élèves: 7 202,78 frs

Le rapport est adopté à l'unanimité. Il est décidé de maintenir le prix du repas à 9 frs pour l'année scolaire

1998-1999.

Après une discussion animée, une très grande ponctualité est demandée à tous les membres pour le paiement mensuel des repas.

Est soulevé, ensuite, le problème de la surveillance des enfants sur le parcours de l'école à la cantine. Avec un effectif moyen de 28 élèves, deux personnes accompagnatrices sont nécessaires. C'est le cas actuellement. Se pose alors la question lorsqu'une des deux personnes est absente. Il est décidé de demander à la nouvelle institutrice nommée, d'exercer cette surveillance en compensation du repas gratuit.

Indépendamment de la cantine, les parents d'élèves ont décidé de maintenir le loto cette année. Il a eu lieu le 18 octobre à la Maison des Associations. Il est rappelé que les bénéfices servent à l'arbre de Noël de l'école ainsi qu'aux sorties et promenades de fin d'année scolaire.

Il est envisagé également le remplacement des tables et des bancs de la cantine au cours de l'année. Par ailleurs l'assistance a applaudi la refection des toilettes de la cantine dans les prochaines semaines.

Enfin personne ne se présentant pour le renouvellement du bureau, Mme Caillet et Mr Lambert restent membres pour l'année scolaire 1998-1999.

F.V.



FAMILLES RURALES

La soirée dansante «choucroute» prévue le 12 décembre est reportée au samedi 19 décembre 1998 salle

des Associations d'Heugnes.

Réervations dès maintenant auprès de :

Monique JUBERT. Tél: 02.54.39.04.51

Bernadette CHARNY. Tél: 02.54.39.01.51

Christine REYBOZ. Tél: 02.54.39.04.45

La prochaine réunion du SIF aura lieu le mardi 17 novembre à 14h à la Maison des Associations.

Le thème sera la préparation d'un dessert de Noël au café.

COMITÉ DES FÊTES - 15 AOÛT

François, animateur d'un jour, annonce l'arrivée des 5 chars, le Manège, Snoopy, le Kioske, les Perruches et le char de la Reine. Ils étaient accompagnés par les musiques de Lanester et les Pom Pom Girls de Sainte-Sévère, de Pellevoisin et de Saint Marcel chaleureusement applaudis. Mais le clou de la fête revient sans aucun doute au défilé nocturne des chars et à la descente vers le Nahon pour assister une fois encore aux somptueux feux d'artifice avec l'aide de la commune et d'un généreux donateur qui avait participé au financement.

Il est tard dans la nuit de ce beau 15 août quand chacun se quitte aux sons de la musique de la fête foraine et du bal musette.

Que tous les bénévoles et sponsors des 14 et 15 août soient remerciés. F.L.

SIGNALISATION DES LIEUXDITS

Lors de sa réunion du 25 septembre, le Conseil Municipal a décidé la mise en place d'un certain nombre de panneaux indicateurs de villages et habitations isolées. Chaque signalisation se fera à partir du bourg. Pour les villages l'implantation sera la suivante:

- Le Rabry (du château aux Seilleries)
- Les Baratauderies (à partir de la maison Macquet)
- Les Charraults (à partir du croisement)
- La Blanchardière (à partir du croisement)
- Les Essuyettes (à partir des maisons Roche et Buchet)
- La Haute Berthonnière (à partir des maisons Arteil et Diot)
- Les Maisons Neuves (à partir de la maison Godart)
- La Basse Berthonnière (à partir de la mai-

- son Claude Charbonnier)
- Le Carroir (à partir de la maison Godard)
- La Boulinière (à partir de la maison Michel Rabier)
- Audière (à partir de la maison Bonal)
- La Plauderie (à partir de la maison Depond)
- La Pinardière (face à la route de la Boulinière)
- Le Gardon Frit (l'implantation est déjà en place)

À l'intérieur de ces villages une numérotation Télécom sera mise en place (pair à droite et impair à gauche). Dans certains villages, si des habitations ont un nom particulier, elles pourront éventuellement le conserver en y adjoignant la numérotation Télécom. Par exemple:

- Mr et Mme Michel Roche -

- La Fosse Blanche - 1, les Essuyettes
- Mr et Mme Georges Bonal -
- La Maison Pénigaud - 2, Sudières
- Mme Andrée Arteil - Le Champ Boivin - 2, La Haute Berthonnière

Seront également numérotées les deux habitations situées à la Baraterie, en 5bis et 5ter Route de Palluau.

Une trentaine de panneaux de signalisation d'habitations isolées seront également mis en place, de même que des panneaux directionnels STADE et MAISON DES ASSOCIATIONS.

Une information individuelle sera donnée à chaque habitation concernée. Cette opération sera réalisée durant l'hiver.

B.G.

L I E U X E T L I E U X D I T S L E U R S E N S



La toponymie est une science récente (1900) qui permet d'interpréter les noms de lieux en les analysant et les passant au crible de différents paramètres: recherche de la forme la plus ancienne connue du nom en question, influence de l'évolution dialectale, de l'histoire du pays, de la position topographique...

Tous les noms de villes, villages, lieux-dits, fleuves, rivières, ruisseaux ne peuvent être explicités. Bon nombre restent obscurs ou relèvent de la «petite» histoire locale, évaporée en même temps que ses acteurs disparaissaient.

Mais beaucoup sont porteurs de sens, parfois différent de celui qu'on leur prête sans disposer des données scientifiques nécessaires.

Certains des lieux-dits et hameaux d'Heugnes, dont il est question dans ce numéro du Carillon, sont répertoriés dans un ouvrage très savant qui fait autorité en la matière. Le dictionnaire Étymologique des Noms de Lieux en France. Le sont également des noms de lieux de voisinage. Les voici, à commencer par Heugnes:

Heugnes: orthographié Ognia en 1112, Ugnia en 1174, Hugnes en 1204, du nom d'homme latin ou gaulois Unius. *Berthonnière*: village des Bretons, d'après l'origine de ses premiers habitants - remonte à l'époque romaine et fait allusion aux Bretons de Grande Bretagne; même sens pour la Berthenoux ou Bretagne près de Vatan.

Le Carroir: (comme Charost dans le Cher) vient du latin quadrunium - carrefour.

Launay: l'endroit aux aulnes, du latin alnus - aulne.

Les Maisons (Neuves): relais, gîte d'étape sur une voie romaine; puis, au Moyen-Âge désigne une maison importante, un château. Le plus souvent suivi d'un déterminatif.

La Fond: du latin fons - la fontaine.

La Touche: mot pré-latin, réserve de bois entre des

défrichements, bosquets.

La Breuillerie: de breil, mot d'origine gauloise - petit bois entouré d'un mur ou d'une haie.

Mizeray: peut venir du latin maceriae - ruine datant de l'époque romaine

Besses: du gaulois bettu - bois de bouleaux.

Cassotte: dérivé du latin cassanea - groupe de chênes, comme Chassignoles dans l'Indre.

Beauvais: origine latine, belle vue

La Vente: vieux français, coupe dans une forêt

Pellevoisin: du verbe latin pilare - piller plus voisin. On trouve Pellavezin en 1235 et Pelavesin en 1240.

Préaux: vient du latin pirus - poirier

Écueillé: Scubiliacus en 1007, du nom d'homme gaulois Scopilius.

Frédille: gallo-romain, la ferme de Fritilius.

Selles-sur-Nahon: du latin chrétien cela - ermitage, ou petit monastère par suite du groupement des ermites sous les carolingiens.

Villegouin: Villaguoan en 1219, le domaine de Godwin, nom d'homme germanique.

Buzançais: Bosentiacas en 861, vient du nom d'homme latin Busentius

Veuil: Violl en 1267, la clairière dans le bois du gaulois vidu et ialo, clairière, champ.

Géhée: Gie au XIVème siècle, vient du nom d'homme latin Gaius.

Juscop: peut être de jucher et ancien français corp - corbeau.

Ceffons: peut-être composé du latin fons - fontaine.

Palluau: dérivé avec diminutif du latin palus - marais. Paludello en 1155.

M.D.

DE L'EAU À HEUGNES

D'ici à l'an 2005, au moins, il sera souvent question d'eau et d'assainissement de l'eau dans la commune. Parce que pour répondre aux normes européennes sanitaires il faudra que soient mises en place des installations d'assainissement des eaux usées dont la commune ne dispose pas encore. Il faut dire que l'eau est une question qui préoccupe le monde entier. Pour permettre d'y voir un peu plus clair sur le plan local, voici des données sur l'eau d'Heugnes, d'où elle vient, comment elle est distribuée et gérée, son coût, puis quelques informations nationales et internationales sur ce chapitre.



Le Syndicat Intercommunal des Eaux d'Écueillé - Pellevoisin

Comme les communes de Préaux, Villegouin, Selles-sur-Nahon, Fréville, Écueillé et Pellevoisin, Heugnes adhère à un syndicat Intercommunal des Eaux dont le siège social est à la mairie de Pellevoisin. La Présidente en étant actuellement Mme Morin, maire d'Écueillé. Chaque commune est représentée dans le Conseil Syndical.

Toutes les communes faisant partie du Syndicat ne disposent pas d'équipements identiques. Seules les communes de Pellevoisin et d'Écueillé sont dotées de stations d'épuration des eaux usées

Le rôle du Syndicat

Il finance et réalise les ouvrages nécessaires à l'aduction de l'eau. Les équipements lui appartiennent.

Dans le cas du Syndicat Intercommunal d'Écueillé-Pellevoisin, il transmet ces ouvrages à l'entreprise qui assure l'exploitation de l'eau. Il s'agit d'un affermage.

Dans certains cas, le Syndicat ou la Municipalité assurent eux-même l'exploitation de l'eau. Il s'agit alors de régies directes. Dans le département, c'est le cas au Blanc, à Buzançais, à La Châtre, Chitray, Martizay, Neuvy St Sépulcre, Palluau, Le Pêcheureau, Pruniers, Rivarennnes, Rosnay, Ruffec, St Aoùt, St Benoît du Sault, St Gaultier, Saint Genou, St Hilaire, St Marcel, Tendu, Thenay, La Vernelle, pour les communes. Ainsi que, pour les Syndicats: Azay le Ferron, St Ciron, Clion, Cousseron, Fontgombault, Igneraie, Levroux, Liennet, Luçay-Faverolles, Maillet, Mezières St Michel, Neuillay Meobecq, Ste Sévère, Val de Creuse, Valenciay, Velles Arthon, Villentrois.

Communes desservies	Nbr d'habitants	Nbr d'abonnés
Pellevoisin	901	476
Heugnes	399	265
Villegouin	410	229
Selles sur Nahon	89	60
Fréville	77	41
Écueillé	1 548	879
Préaux	227	140
Totaux	3 651	2 090

La Société de fermage - la SAUR*

Société privée, elle engage les dépenses de fonctionnement et gère la distribution d'eau potable dans les communes affiliées au Syndicat ainsi que, quand il y a lieu, l'épuration des eaux usées avant rejet dans le milieu naturel. C'est la SAUR qui est le fermier du Syndicat Intercommunal des eaux d'Écueillé-Pellevoisin.

La SAUR - Société d'Aménagement Urbain et Rural, est une filiale du groupe Bouygues.

Le contrat entre le Syndicat et la SAUR porte sur une durée de 12 ans à dater du 1er janvier 1993.

Dans le département cinq communes et quatre autres syndicats collaborent également avec la SAUR*.

ET AILLEURS

Le prix de l'eau

Si la gestion de l'eau est déléguée par le Syndicat à la SAUR, le prix de l'eau est déterminé par un contrat entre les deux parties soumis à l'approbation du Conseil Syndical.

Dans les communes affiliées au Syndicat Intercommunal des Eaux d'Écueillé-Pellevoisin, le prix de base du m³ d'eau potable distribuée pour 120m³ de consommation par an est de 9,76 frs hors taxes TVA et redevances.

La facture du consommateur est majorée de différentes taxes (dont TVA à 5,5%) et redevances qui vont à l'Agence du Bassin, au FNDAE (Fond National de développement des Adductions d'Eau) qui se situent autour de 27% (1996). L'assainissement là où il existe vient bien sûr grossir la facture du consommateur de façon importante.

D'où vient l'eau d'Heugnes?

Heugnes reçoit de l'eau des six points de captage dont dispose le Syndicat Intercommunal des Eaux: quatre sont situés à Écueillé, deux à Pellevoisin.

Les deux captages de Pellevoisin et trois de ceux d'Écueillé puisent leur eau dans la nappe captive du «Cénomaniens» qui remonte à l'ère secondaire et date de 100 millions d'années.

Le quatrième captage d'Écueillé puise dans une nappe encore plus ancienne, la nappe du Trias, de l'ère secondaire également mais qui date au minimum de 205 millions d'années!!

La qualité de l'eau

C'est la DDAS qui nationalement effectue des prélèvements pour vérifier la qualité de l'eau. Ils ont ainsi lieu en différents points de distribution sur le territoire du Syndicat Intercommunal. Les résultats sont à afficher à la mairie.

Le 16 octobre dernier, le Secrétaire d'État à la Santé, Bernard Kouchner, annonçait qu'une synthèse annuelle de la qualité des eaux distribuées serait jointe à la facture d'eau des abonnés. Cette mesure «concernera toutes les communes et syndicats de communes de plus de 30 000 habitants (41% de la population française). En 1999 la mesure sera étendue aux réseaux de distribution des agglomérations de 10 000 à 30 000 habitants. À partir de 2001 tous les habitants de toutes les communes de France bénéficieront de ces données» (AFP).

En attendant, voici, pour vous donner un avant goût de ce que vous pourriez recevoir, les résultats de la dernière analyse d'eau effectuée par la DDAS pour le compte du Syndicat à la mairie d'Heugnes le 27 mars dernier.

M.D.

(Sources: DDA - DDAS - Documentation Française - INC - UFC)

* Trois acteurs privés se partagent le marché de l'eau en France. Pour être plus précis, les trois quarts du marché français de la distribution d'eau (comprenant un total de 16 000 usines de production et 12 000 stations de dépollution) sont aux mains de trois groupes: La Compagnie Générale des Eaux, Suez-La Lyonnaise des Eaux et la SAUR (voir encadré «L'eau en France»).

ANALYSE D'UNE EAU D'ALIMENTATION

N° analyse Labo et Type Syndicat des Eaux de	98 AEP 0271 D	
UNITE de DISTRIBUTION	SI ECUEILLE PELLEVOISIN	
Date	ECUEILLE PELLEVOISIN	
Lieu	24 03 98	
Commune	Mairie	
	HEUGNES	
PHYSICO - CHIMIE		
Odeur, Saveur	RESULTATS	NORMES = DECRET 89-3
Couleur	NEANT	° Hazen
Température eau		25 °C
Turbidité	0.7	2 NTU
Conductivité	553	400 µS/cm Guide
pH eau	7.7	6.5 < pH < 9
Dureté		> 15 °F] si eau
Titre Alcalimétrique Complet	24.2	> 2.5 °F] adoucie
Chlore libre		< 0.1 mg/l Cl ₂
Chlore total		< 0.1 mg/l Cl ₂
Ammonium		0.5 mg/l NH ₄
Fer total		200 µg/l Fe
Manganèse		50 µg/l Mn
Nitrites		0.1 mg/l NO ₂
Nitrates	25.4	50 mg/l NO ₃
BACTERIOLOGIE		
Bactéries à 22 °C	0	20/ ml (si désinfection) sinon 100/ml
Bactéries à 37 °C	0	2 / ml (si désinfection) sinon 10 /ml
Coliformes	0	0 /100 ml 95% échantillon
Coliformes thermotolérants	0	0 /100 ml
Streptocoques fécaux	0	0 /100 ml
Spores sulfito-réductrices		1 / 20 ml

CONCLUSION

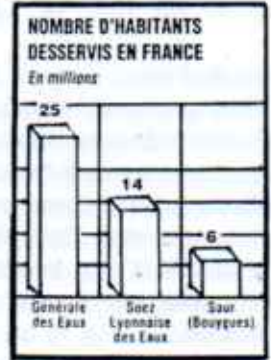
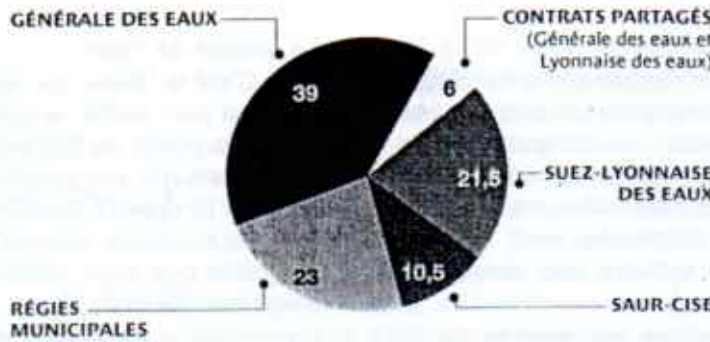
Eau potable.

L'EAU EN FRANCE

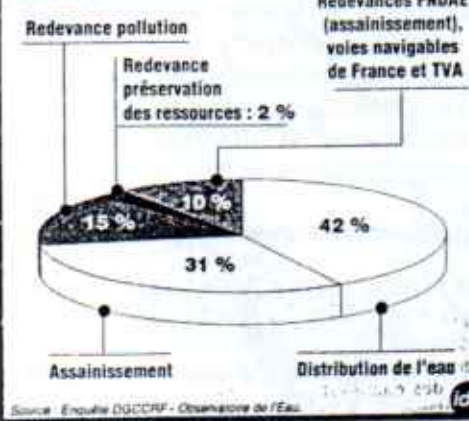
Eau potable et assainissement:
 Marché 1997: 52,3 MDF
 Parts de marché assainissement:
 Lyonnaise des Eaux, 11,6%; Générale des Eaux, 16,4%; Saur-Cise, 7%; régies, 65%.
 Parts de marché en eau potable (population desservie): Générale des Eaux, 39%; Lyonnaise des Eaux, 21,6%; Saur-Cise, 10,5%; régies, 25%.

RÉPARTITION DE LA DISTRIBUTION D'EAU

en % de la population desservie



DÉCOMPOSITION DE LA FACTURE D'EAU EN 1996

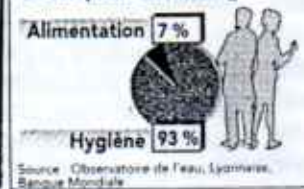


Coût Moyen en Francs (96):
 1 douche: 0,90 frs
 1 bain: 2,25 frs
 1 lessive: 0,60 frs
 1 chasse d'eau: 0,15 frs

Evolution du prix de l'eau



Consommation quotidienne d'eau pour un ménage



L'EAU DANS LE MONDE

Un bien rare et de plus en plus recherché

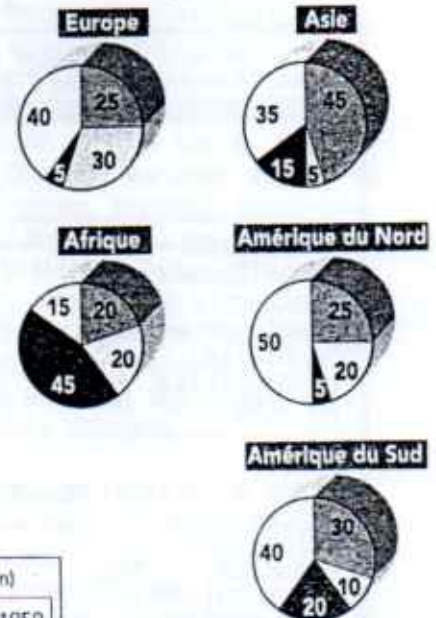
L'eau recouvre 71% de la superficie de la planète. Mais, sur ce volume de 1 400 millions de kilomètres cubes, 98% sont impropres à la consommation. Et, sur les 2% restants, le Water Resource Institute estime que 3 2340 kilomètres cubes d'eau douce sont prélevés chaque année. L'agriculture en absorbe 69%, l'industrie 23%, et 8% sont consacrés aux usages domestiques.

La consommation mondiale d'eau a doublé, ces vingt dernières années. Mais, si l'Américain en consomme 600 litres par jour, l'Européen 200 et l'Israélien 260, l'Africain ne peut en utiliser que 30.

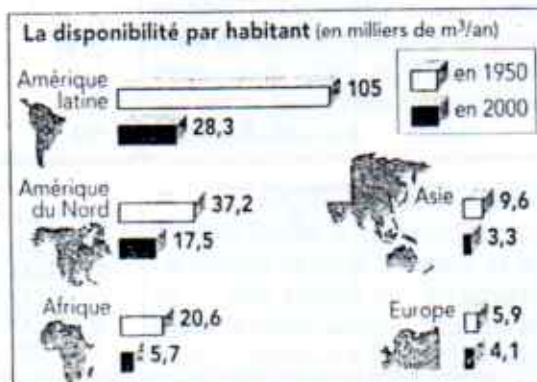
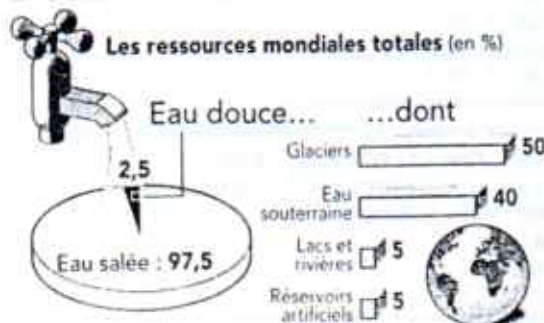
Les ressources en eau renouvelables seraient inférieures de moitié à ce qu'elle étaient dans les années 60. Alors même que les fuites dans les réseaux de distribution d'eau potable dans les villes atteindraient 50% en moyenne!

L'eau, enfin, est aussi un marché. Pour la consommation et l'épuration, les usagers acquittent 300 milliards de dollars* par an, soit 1% du produit brut mondial. La Banque mondiale évalue entre 600 et 800 milliards de dollars le montant des investissements à réaliser dans les dix ans pour satisfaire les besoins en adduction, en assainissement et en irrigation. *(1\$ = 5 frs env.)

Les facteurs de pollution (en % par origine)



L'eau en chiffres



Rejets industriels
 Contamination bactériologique
 Infiltrations/eaux de pluie
 Rejets agricoles

Source: Banque Mondiale

LES DERNIERS CONSEILS MUNICIPAUX



**Réunion des
31 juillet, 28 août
et 4 septembre 1998**

Le Conseil Municipal, réuni aux dates ci-dessus, sous la présidence du maire, Mr Bernard Garnier, a travaillé sur les sujets suivants:

Pour faciliter le repérage sur le territoire communal, particulièrement étendu (4217 Ha), et harmoniser la signalisation, le Conseil a opté pour l'achat et la mise en place de panneaux indicateurs de lieuxdits. La commission qui prépare le dossier organisera une visite des sites concernés avec la DDE. En parallèle, la même commission se met en rapport avec la Poste pour envisager la numérotation des maisons dans les villages de la commune.

Le Conseil a examiné les décisions prises par la commission départementale et concernant la commune en matière de restructuration foncière. Il a décidé de déposer une réclamation demandant qu'au Marchais de la Butte la parcelle WS 10 soit reformatée pour devenir mitoyenne de la WS 17 dont elle est totalement isolée dans le projet (ces deux parcelles étant communales).

Pour le **Schéma Directeur d'Assainissement**, le Conseil a accepté le dossier de consultation d'entreprise soumis par la DDE et chargé le service concerné de consulter les cabinets d'études proposés.

École et cantine scolaire: Il a été décidé d'acheter du revêtement de sol pour la petite salle annexe de l'école. Pour les travaux d'aménagement des toilettes de la cantine scolaire, une seule entreprise ayant répondu à l'appel d'offres, c'est à elle que le travail est confié: la SARL des Anc Ets Sellier, pour un montant de 7 236 frs TTC.

Social: La commission des bâtiments jugera des travaux à effectuer au domicile de Mr et Mme Claude Soudet, locataires d'un logement communal. D'autre part, le Conseil a accepté le financement d'un prêt CODAC au profit de Mr Raud et de Mme Bibal.

Nomination des délégués appelés à élire les sénateurs: à Heugnes, Commune de moins de 500 habitants, il s'agissait d'élire 1 délégué et 3 suppléants. Le Conseil a donc voté et élu Bernard Garnier délégué, et Michel Tixier, François Vandebosche et Pierre Brouard suppléants.



**Réunion du
25 septembre 1998**

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence du maire, Mr Bernard Garnier, a pris les décisions qui suivent:

Restructuration foncière

Le Conseil a pris trois délibérations à ce sujet: une pour la dévolution des travaux à entreprendre, une pour la maîtrise d'ouvrage et

une pour le financement de ces travaux. Le financement se partageant comme suit:

- Subvention globale de 70% du montant HT des travaux (dont 3/4 proviennent des fonds du FEOGA et du PDZR et la quart restant du Conseil Général de l'Indre).
- Autofinancement de la commune de 30% du montant HT des travaux, avec à la charge de la commune également, l'avance de la TVA à 20,60% pour les travaux et 5,50% pour les plantations.

Numérotation des habitations des villages:

Le Conseil Municipal passe une convention avec France Télécom pour cette opération qui se fera pendant l'hiver. France Télécom fournira les plaques de numérotation et la commune prendra à sa charge les panneaux de signalisation des villages et lieuxdits.

Chasse: Le bail entre la commune et la société communale de chasse a été renouvelé pour 3 ans.

Emploi: Le Conseil a pris une délibération pour recruter un CES pour l'école.

Prêt CODAC: Refusé à Mr Patrick Vincent, en vertu de la délibération prise par le Conseil Municipal le 21.12.1990 qui fixe à 100 000 frs le montant des travaux envisagés par le postulant au prêt.



A V I S

Divagation des chiens: Suite à de nombreux dégâts constatés et de plaintes reçues, Mr le Maire a pris un arrêté interdisant la divagation des chiens. Cet arrêté est affiché en mairie et ses prescriptions seront appliquées, à savoir que les chiens trouvés errants seront conduits à la fourrière. Comptons que la civilité de leurs maîtres n'entraînera pas l'exécution de telles mesures.

Collecte des encombrants: Une collecte des objets encombrants est organisée le JEUDI 22 OCTOBRE au matin. Seuls seront collectés les appareils électro-ménagers et les ferrailles. Inscriptions au préalable au secrétariat de mairie.

Schéma Directeur d'Assainissement: Le Conseil Municipal ayant désigné, au cours de sa dernière séance, le cabinet appelé à réaliser l'étude du Schéma Directeur d'Assainissement sur le territoire de la commune, chaque habitant recevra durant l'hiver un questionnaire destiné à recenser les dispositifs d'assainissement actuellement en place. Le Conseil Municipal compte sur une bonne collaboration de votre part et vous en remercie.

5ÈME GRAND PRIX CHRISTIAN FENIOUX

Le 14 août dernier se déroulait le 5ème Grand Prix Cycliste Christian Fenieux. Plus de 80 coureurs ÉLITE 2 et NATIONAUX s'alignaient au départ. Sur le circuit de 21 km à parcourir 7 fois, la bagarre allait faire rage et au fil des tours les plus costauds prenaient le large sur un peloton de plus en plus résigné et qui allait terminer à plus de 6 minutes.

La victoire revint à l'orléanais du Cercle Gambetta Laurent PLANCHAUD, déjà vainqueur cette année du circuit de l'Indre, Laurent CHOTARD (Paris Étoile) et Arthuras TRUMPAUSKAS le lituanien du VC Rouen complétèrent le podium.

1 lituanien (3ème),
3 polonais (4ème, 8ème et 9ème),
1 bulgare (10ème) dans les 10 premiers sans oublier 1 américain (20ème) et un 4ème polonais (18ème) prouvent que l'épreuve a pris un air international.

Un grand merci à Gilles Malard le président de l'UCC, à Roger Maître le patron du circuit berrichon pour sa précieuse aide, ainsi qu'à l'infatigable speaker Alain Clouet.

B.G.

A . S H E U G N E S S A I S O N 9 8 - 9 9

Entente des Jeunes avec les Clubs: S.S. Écueillé, U.S. Luçay le Mâle, A.S. Heugnes

Niveau	Nombre de joueurs D'Heugnes	Nombre d'équipes
Débutants	0	1
Poussins	4	2
Benjamins	3	1
-13 ans	7	1
-15 ans	4	1
-17 ans	6	1
	<u>24</u>	

En Seniors

Nous possédons 2 équipes et 43 licenciés.
- équipe première en quatrième division
- équipe réserve en cinquième division

Vétérans

1 équipe pour un effectif de 20 joueurs. À l'heure actuelle, l'équipe première de quatrième division est éliminée de la coupe de l'Indre (2ème tour), et qualifiée pour le 2ème tour du Challenge Legros.

T.C.



É T A T C I V I L

Mariage : Laurent PERSON et Nathalie SOREAU, le 11 juillet 1998

Décès : Maurice IMBERT, décédé à Châteauroux le 13 juillet 1998